Ar Gazetenn

Commune de Pouldergat * Ebrel / Avril 2021 * n°63

Mairie de Pouldergat / 02 98 74 61 26 / www.pouldergat.fr /pouldergat.mairie@wanadoo.fr

LES INFOS MUNICIPALES - KELEIER AN TI-KÊR

onsultation citoyenne projet médiathèque / 3^e Lieu. En février, vous avez été consulté sur le projet de rénovation de l'ancienne mairie en bibliothèque / 3e lieu de vie. Il était possible de faire connaître son avis via un questionnaire en ligne et en allant à la rencontre des élus sous le barnum implanté place de l'église les week-ends du 13-14 et 20-21 février. Une trentaine de personnes ont été rencontrées sous le barnum, et 78 personnes ont répondu au questionnaire. Une vingtaine de personnes indiquent qu'elles seraient prêtes à s'investir en tant que bénévoles dans ce futur lieu. Divers usages suggérés pour les activités dans le 3e lieu ont reçu des échos favorables, en particulier les rencontres conviviales (café, pique-nique), les place, les activités culturelles ieux sur (conférences, concerts) et les activités de groupe (repair café...). La bibliothèque actuelle n'est pas autant utilisée qu'elle pourrait l'être. Elle compte 33 adhérents (individuels et familles) et son fonctionnement repose sur 4 bénévoles (Catherine Orsini, Annick Guedes, Andrée Hénaff, Marguerite Le Moan). Les raisons souvent évoquées sont ses horaires d'ouverture peu flexibles, le confort intérieur spartiate, le fonds limité, la méconnaissance de l'existence de cette bibliothèque, et l'existence d'une médiathèque bien achalandée à Douarnenez. L'aménagement d'un nouveau lieu pour la médiathèque ne résoudrait pas tout. Suite à cette enquête et au vu des coûts envisagés pour la rénovation et l'extension de l'ancienne mairie (350 000€ pour projet initial proposé par le cabinet d'architecte retenu par l'ancienne équipe), l'équipe municipale a décidé de davantage de temps de réflexion pour redéfinir les contours du projet.

a relève! René Le Goff a pris sa retraite fin janvier. Melaine Miossec est désormais le nouveau secrétaire de mairie. Nous souhaitons remercier l'un pour son engagement professionnel au service de la commune pendant de nombreuses années, et souhaiter la bienvenue à l'autre. Nous publierons un interview de René dans le numéro d'été. Quant à Melaine, voici un petit portrait pour faire connaissance...

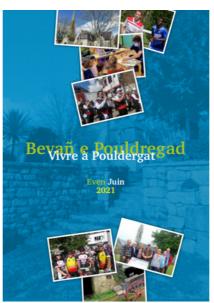
elaine est né en 1988 et a grandi à Quimper, dans le quartier d'Ergué-Armel. Après une Licence d'histoire géo, attaché au service public et attiré par la diversité des métiers offerte par la fonction publique, il a fait Master de gestion des administrations publiques à Nantes. Depuis 2014, il a eu l'occasion de se frotter à plusieurs types de postes et services : ressources humaines au service scolaire de la ville de Quimper, secrétaire de mairie communes de 1 000 à 2 500 habitants du Pays d'Ancenis, administrateur d'une école de danse et de musique, responsable du service finances d'une ville de 27 000 habitants... Finalement, il a voulu revenir dans son pays d'origine et retourner vers la fonction de secrétaire de mairie. Ses premières impressions depuis son arrivée à Pouldergat le 1er décembre 2020 ? « Ça me plaît, j'aime bien la polyvalence des tâches que je retrouve dans ce poste, c'est ce que je cherchais. S'agissant de la commune, elle est agréable, les gens sont sympathiques et j'intègre une bonne équipe ce qui est très plaisant. » Melaine a identifié plusieurs enjeux pour les années à venir : la dématérialisation des procédures, la préservation de la capacité financière de la commune, la mise en place de règlements intérieurs (cantine, périscolaire, salle...). En dehors du travail, Melaine fait de la pêche sous-marine ou encore du squash et aura tout le temps de se mettre au bricolage dans la maison qu'il vient d'acquérir à Erqué-Gabéric. Degemer mat da Melaine!



ivret « Vivre à Pouldergat ». ■ Nous avons concocté un petit livret pour mettre en valeur les différentes activités qui déroulent sur la commune : vie associative, services, commerces, aménagement, activités agricoles... Ce livret sera distribué dans toutes les boîtes à lettres au début de l'été. Il est d'ores et déjà téléchargeable sur Internet (pouldergat.fr et pouldergat.net). Nous invitons toutes les personnes qui ont une activité professionnelle ou associative à Pouldergat à consulter ce document avant son impression papier. En effet, malgré notre bonne volonté et notre réseau d'informateurs étendu, nous ne

sommes pas à l'abri d'avoir oublié quelqu'un ou d'avoir fait une erreur sur un numéro de téléphone. Corrections éventuelles à envoyer à katellig@yahoo.fr le 1er juin au plus tard. Merci pour votre aide. Prochain chantier de la commission Vie économique : la réalisation de panneaux sur les activités de la commune.

C ondage autopartage. L'ancienne équipe O municipale a imaginé proposer sur la commune un service d'autopartage, comme cela a été mis en place au Juch. Au moment de voter le budget 2021, la nouvelle équipe a pensé que, avant de se lancer dans la réalisation concrète de ce projet, il serait pertinent d'interroger les habitants et de voir si cette nouvelle forme de mobilité peut répondre à vos besoins. Les usages identifiés au Juch : besoin ponctuel d'une seconde voiture pour des familles ne possédant qu'une seule voiture, voiture personnelle chez le garagiste sans mise à disposition d'un véhicule de courtoisie, personne ne possédant pas de véhicule (étudiant confiné chez ses parents...)... Comment ça fonctionne ? Le service est géré par la société Clem. Il faut s'inscrire sur une plate-forme en ligne, réserver un ou plusieurs créneaux, récupérer les clés dans une boîte à code, vérifier l'état du véhicule, rouler et le rendre propre. Le coût ? 8€ pour un créneau de 6h, 13€ pour un créneau de 12h, 20€ pour un créneau de 24h. Ces tarifs sont valables quel que soit le nombre de kilomètres effectués. Si vous



êtes intéressé par ce type de service, veuillez prendre contact avec la mairie d'ici fin mai en précisant au mieux le nombre d'emprunts que cela pourrait représenter pour vous.

ouveau nom pour la gazette municipale. Si vous êtes observateur, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que la gazette municipale avait changé de nom! Au fil des années, elle s'est appelée Pouldergat vous informe (PVI pour les intimes), Mouezh ar glaziked, Les infos du mois. On nous a suggéré des titres comme Au jour le jour à

Pouldergat, Le temps de vivre dans notre commune, Les échos de notre commune... Nous avons finalement tranché en faveur de Ar gazetenn, un nom en breton, facile à comprendre et à prononcer, plein de légèreté, et qui donnerait presque envie de danser une gavotenn!

ouvelle périodicité. En octobre, nous Vi écrivions dans la gazette que nous allions expérimenter pendant 6 mois une publication mensuelle de la gazette avec un numéro plus étoffé tous les 3 mois. Nous nous y sommes à peu près tenus. Conclusion au bout de 6 mois : nous trouvons facilement de la matière pour les articles, mais la rédaction et la maquette représentent une grosse masse de travail et l'impression et la diffusion un coût certain. Pour ces deux dernières raisons, nous avons décidé de réduire un peu la voilure et de partir plutôt sur cinq numéros annuels. Qui veut voyager loin ménage sa monture. La gazette papier sera assortie d'une newsletter mensuelle dès la mise en ligne du nouveau site Internet de la commune (à l'automne on espère).

ahier des charges du site web. L'équipe municipale a décidé de moderniser le site web de la commune créé en 2002. Un appel d'offre a été publié sur le site de la mairie. Les candidatures sont à envoyer à la mairie le 30 avril 2021 au plus tard. N'hésitez pas à diffuser l'information si vous connaissez des webmasters.

LES INFOS COMMUNAUTAIRES - KELEIER DOUARNENEZ KUMUNIEZH

Énergie) lan Climat Air (PCAET). Douarnenez Communauté, via commission Transitions et Environnement, avance peu à peu dans la définition de sa politique pour le climat. André Le Coz et Katell Chantreau représentent Pouldergat au sein de cette commission. Le bilan carbone de la communauté et un plan d'actions sont en cours d'élaboration. Une phase de consultation à destination des élus de toutes les communes, des agents de la communauté et de la population est prévue entre mai et juin. Le futur PCAET sera présenté en conseil municipal le 18 mai. Du 5 au 20 juin, un questionnaire sera diffusé et des stands d'information seront organisés. À Pouldergat, ce stand se tiendra le 5 juin à Ti an holl, à l'occasion de la foire aux vêtements.

tade aquatique / Stad dour. L'ouverture de U la future piscine communautaire est prévue courant juin, si les conditions sanitaires sont favorables. Julie Manneveau, conseillère municipale et communautaire, représente Pouldergat au comité de pilotage du stade aquatique. Le règlement intérieur et les tarifs ont été votés par le conseil communautaire. L'accès aux bassins pour un adulte est fixé à 5,90 € (47 € pour 10 entrées), 4,90 € pour les 12-18 ans et les tarifs réduits - étudiants, demandeurs d'emploi et invalides (39 € pour 10 entrées), 3,90 € pour les 5-11 ans (29 € pour 10 entrées) et 1 € pour les 0-4 ans. La carte horaire de 10 h, valable 14 mois, sera facturée 35 €. L'accès à l'espace bien-être coûtera 9,50€ (69 € pour 10 entrées) et bien-être + bassins 11€ (85 € pour 10 entrées). Les 10 cours de natation coûteront 84 € pour un enfant et 102 € pour un adulte.

Bon à savoir: Chaque commune de la communauté abondera au budget de fonctionnement de la piscine, à hauteur de 8€ environ par habitant (dans le budget 2021), soit

environ 9000€ pour Pouldergat. Compte tenu de la hauteur de l'investissement, nous espérons que ce nouvel équipement rencontrera un vif succès auprès de vous. Attention! Bonnet de bain obligatoire.



ob jeunes. Le service jeunesse de Douarnenez Communauté va proposer des jobs d'été pour des jeunes de 14-16 ans afin de réaliser des petits travaux de bricolage et de jardinage dans les communes (une semaine en juillet et une semaine en août pour 12 jeunes à chaque fois). La date d'ouverture du recrutement n'est pas encore connue. Tendez les oreilles si vous souhaitez candidater.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS - C'HOARVEZET EO TOST D'HON TI

Rencontre autour du broyage de végétaux. Le 25 mars dernier, à Foennec Veur, des techniciens, secrétaires de mairie et élus des communes et de Douarnenez Communauté se sont réunis pour échanger sur leurs pratiques de broyage et de tonte. Le but : réfléchir à la façon de mieux valoriser les déchets verts dans les communes afin de réduire au maximum le transport des déchets verts vers les déchetteries et les méthaniseurs. À titre d'exemple, sans compter les bennes mises à disposition des habitants, les services techniques de Pouldergat envoient chaque année environ 330 mètres cubes de déchets verts (tonte et branches) à la déchetterie de Lannugat (pour un coût de 7,5€ le mètre cube, soit 2500€). La discussion a été suivie d'une démonstration de deux broyeurs : le broyeur mécanique de la ville de Douarnenez avec Ludovic Tymen et le broyeur thermique de la

Communauté de communes du Haut Pays bigouden. techniques services Pouldergat estiment les besoins d'un broyeur pour la commune 5-10 jours par an opteraient pour un broyeur thermique. Une synthèse va être élaborée par Douarnenez Communauté pour comparer différentes solutions : location privée, location à la ville de Douarnenez, location au Haut Pays bigouden, achat d'un broyeur. Les solutions allant davantage vers mutualisation semblent les plus intéressantes à développer au faible usage machines (168h en 2 ans pour le broyeur de Douarnenez, 433h en 9 ans pour le broyeur des Hauts Bigoudens), mais cela reste à étudier précisément.



Direction de publication: Henri Savina. **Coordination du numéro**: Katell Chantreau. **Rédaction**: Katell Chantreau, Florence Crom, Jean Dudon, Gildas Gueguen, Ronan Kervarec, Janine Lozac'hmeur, Guillaume Tahon.

DOSSIER « NOS CHERS DECHETS » – TEULIAD « LASTEZ » (4 & 5)

n groupe d'élus de la commune a rencontré Gildas Guéguen, responsable du service déchets, et Florence Crom, vice-présidente de Douarnenez Communauté en charge des déchets et de la propreté. L'épisode 4 de notre feuilleton « Nos chers déchets » est consacré aux questions financières. Pour le 5° et dernier épisode, nous sommes allés à la rencontre de Claire Cariou, animatrice Zéro déchet dans l'Ouest Cornouaille.

LES SOUS DES DECHETS (épisode 4)

Quel est le budget des Douarnenez Communauté ? Comme dans tout budget, il y a des dépenses et des recettes de d'investissement. fonctionnement et dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses de personnel, les acquisitions de petit matériel, la maintenance du matériel, les assurances, le carburant, l'achat de sacs jaunes et noirs et, principalement, le traitement de tous les déchets... Dans les recettes figurent la redevance payée par les bénéficiaires du service, les subventions éventuelles, les produits de la vente déchets triés... Les dépenses des d'investissement comprennent par exemple l'acquisition de véhicules, de bennes... En 2020, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2,9 millions environ et les comptes ont dégagé un déficit de 84 618€. Ce déficit a été couvert par des excédents antérieurs. En 5 ans, les dépenses de fonctionnement sont passées de 2,5 millions à 2,9 millions d'euros.

Pourquoi le budget déchets, à Douarnenez Co comme ailleurs, augmente régulièrement? Nous observons deux effets du l'augmentation de importants: traitement et la baisse des recettes valorisation des déchets. Ainsi, la facture de l'incinérateur Valcor a augmenté de 3,5% entre 2019 et 2020, et ce sera + 2.8% entre 2020 et 2021, soit 35 000€ supplémentaires, notamment du fait du coût des mises aux normes réglementaires et de la hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui passe de 6€ la tonne à 11€ la tonne (60 000 T traitées à Valcor dont 5700 T pour Dz Co). Concernant la valorisation des déchets, les prix de reprise des matériaux, liés à des marchés mondiaux, ont chuté ces dernières années. La revente des matériaux nous a rapporté 100 000 € en 2020 contre 160 000 € en 2019. Pour ne citer qu'un exemple, la vente de papier nous rapportait 46 000 € en 2015 pour 12 000 € aujourd'hui. Pour les collectes sélectives (sacs jaunes), le coût du tri a également augmenté de 70 000 € depuis 2015. D'autres éléments jouent aussi : le rejet par le centre de tri pour déchets non conformes dans les sacs jaunes (il faut payer les retours), la diminution de la population sur le territoire, l'augmentation des admissions en nonvaleur pour des factures impayées...

Comment est fixé le montant de la redevance Ordures ménagères ? La

redevance est fixée en tenant compte des dépenses et des recettes prévues et du nombre de redevables (particuliers, commerçants, artisans, industriels, centre hospitalier...). Elle représente près de 80 % des recettes et doit permettre d'équilibrer le budget déchets.

parle beaucoup de la redevance incitative qui fait varier le coût payé par les habitants à la quantité de déchets qu'ils produisent. Ce système va-t-il être mis en place sur notre territoire ? Dans la redevance incitative, effectivement, le montant contient une part fixe (un forfait d'accès au service) et une part variable dépendant du poids ou du volume des déchets. Cette question a été étudiée par Douarnenez Communauté en 2013-2014 et a finalement été écartée pour plusieurs raisons : le montant de l'investissement initial (système de pesée à intégrer sur les camions et les bacs, informatique d'ouverture système conteneurs semi-enterrés...), le coût de la maintenance future, la difficulté pour les particuliers habitant en zone urbaine de stocker ces poubelles chez eux (manque de place, marches pour accéder à la maison), le gain relativement faible en terme de réduction de déchets...

Quelles sont les pistes pour réduire le coût des déchets ou, du moins, limiter sa hausse? Nous craignons que les coûts de traitement des déchets continuent à augmenter à l'avenir. La meilleure des solutions serait une réduction massive de notre production de déchets, liée à la fois à nos modes de consommation et aux progrès des industriels en la matière. Le compost systématique des déchets organiques nous permettrait de réduire de 25 % le poids de nos sacs noirs (la loi sur le tri des biodéchets s'imposera en 2023). Un travail est en cours pour optimiser les collectes (trajet des tournées, mode de collecte). À moyen terme, l'idéal serait de passer de deux à un seul incinérateur dans le Sud Finistère mutualiser les coûts d'équipement et d'entretien (actuellement, il y a deux incinérateurs : l'un à Concarneau géré par VALCOR, que nous utilisons, et l'autre à Briec géré par le SIDEPAQ). Mais ce dossier est épineux car il faut d'abord réduire la quantité de déchets à incinérer (les deux outils fonctionnent actuellement quasiment à plein régime) et ensuite choisir l'outil qui permettra de traiter les déchets restants.

LA DEMARCHE ZERO DECHET (épisode 5)

originaire Claire Cariou, d'Audierne, travaillé а assistante comme commerciale dans des entreprises, puis comme coordinatrice d'une association bretonne Nantes, puis comme professeur d'allemand. À 35 ans, elle a fait le choix de revenir dans le Cap Sizun avec un projet fort promouvoir la démarche

Zéro déchet. Voici son témoignage.

Claire, sérieusement, Zéro déchet, ce n'est pas possible ? Zéro déchet c'est le nom d'un concept. Dans la société actuelle, effectivement un objectif difficile à atteindre, c'est pour cela que bien souvent on parle plutôt de démarche « presque » zéro déchet. Ce n'est pas forcément un but en soi mais quelque chose vers lequel on tend. Cela dit, les humains ont vécu pendant très longtemps sans produire de déchets ou très peu (restes de poterie, restes de bijoux ou de pièces de fer trouvés par les archéologues). La production de polluants pour la nature est quelque chose de récent dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, quelques familles qui vont très loin dans la démarche Zéro déchet parviennent à ne produire que 5 kg de déchets par personne et par an, alors que la moyenne nationale est de 354 kg.

Comment t'es-tu intéressée à la démarche Zéro déchet ? Une amie m'avait parlé de ça, je faisais déjà un peu attention mais j'habitais en collocation et c'était difficile d'aller plus loin. J'ai déménagé dans le Centre de la France et me suis retrouvée seule dans mon logement, c'est là que j'ai commencé.

Comment t'y es-tu prise ? J'ai acheté un livre pour m'aider : Famille presque Zéro déchet : ze quide. Je l'ai lu et j'ai dessiné une carte mentale avec tous les domaines de ma vie où je produisais des déchets : la cuisine, la toilette, le ménage, le travail... Pour chaque domaine, j'ai écrit les déchets que je produisais. J'ai alors réfléchi à ce que je pouvais changer pour réduire ces déchets. J'ai commencé par le plus simple pour moi : j'ai utilisé un composteur, j'ai arrêté d'acheter de la nourriture emballée et me suis mise au vrac, j'ai remplacé le sopalin et les mouchoirs en papier par des pièces en tissu. Je mettais des couleurs sur ma carte : en rouge quand tout était à faire, en orange quand ça s'améliorait et en vert quand je ne produisais plus de déchets. En 4 mois, j'ai réduit mes poubelles de 80 %. C'était très gratifiant et ça m'a donné envie d'aller plus loin.



Quels conseils donneraistu aux gens qui voudraient s'y mettre ? Il faut commencer par le plus simple pour soi et ne pas oublier qu'il est toujours possible de revenir arrière. Par exemple, si on décide de faire shampoing soi-même mais que le résultat n'est pas concluant, on peut revenir comme avant, et trouver

plus tard une recette qui nous conviendra mieux. Et le plus important, y aller à son rythme et pas à pas, sans se mettre de pression.

Comment le Zéro déchet est devenu ton métier ? Ça a été une révélation. J'avais un sentiment d'urgence : il fallait que nous apprenions à vivre en produisant beaucoup moins de déchets. J'avais envie de mettre mon énergie là-dedans et de partager ce que j'avais appris avec les autres. En 2019, j'ai créé une chaîne YouTube (Côte Waste) et j'ai rapidement eu 50 abonnés. J'étais stupéfaite et je me suis dit qu'il fallait aller plus loin. J'ai créé une association et une micro-entreprise. La chaîne Youtube compte aujourd'hui 1300 abonnés. Maintenant, je travaille avec des communautés de communes, des écoles, des entreprises, des associations. Je fais des conférences, j'anime des ateliers et des formations. A partir de la rentrée prochaine, je proposerai des accompagnements personnalisés à domicile. La Covid a freiné l'activité mais je sais que cela va bientôt s'améliorer.

Tu prépares un Tro Breizh du Zéro déchet. De quoi s'agit-il ? Entre avril et juin, je vais partir 10 semaines à bicyclette sur les routes de Bretagne à la découverte des initiatives collectives pour réduire les déchets menées non pas par des particuliers mais par des entreprises, des écoles, des restaurants, des commerces. L'objectif est de comprendre ce qui a été mis en place par ces structures professionnelles ou publiques, avec quelles contraintes, quelles réussites, quelles conséquences pour changer leurs habitudes. Je souhaite ensuite écrire un livre pour rendre compte de toutes ces initiatives. La première étape c'est l'équipement. C'est un jeune entrepreneur du Trégor qui m'a fabriqué un vélo 100 % recyclé, je l'ai appelé Marc'h (cheval en breton).

Pour suivre Claire Cariou dans son périple : facebook Tro Breizh des solutions zéro déchet ou www.cotewaste.fr.

Nous projetons d'inviter Claire Cariou à Pouldergat à l'automne, pour une conférence. Et peut-être, un jour, un défi foyer Zéro déchet sur notre territoire ?

L'AIR DU TEMPS - LIV AN AMZER

rojet Ateliers de permaculture. « Tous jardiniers » réinvente les jardins partagés. L'idée est de Jérôme Fourmont habitant du côté d'Aix en Provence. Celui-ci met à disposition des citoyens des jardins partagés moyennant un abonnement annuel. Pour 1€ par jour, soit à peine le prix d'un café, ils ont accès à une parcelle de 20 à 50 m² et à des ateliers pédagogiques. Ces parcelles permettent à chacun de cultiver en permaculture ses fruits et léaumes, sans pesticides et de responsable. Ce qui en fait une idée originale par rapport aux autres jardins familiaux (jadis appelés jardins ouvriers), se situe dans les ateliers pédagogiques. Ils ont lieu chaque semaine au sein même des jardins, afin de guider l'ensemble de la communauté des jardiniers vers une culture saine, efficace et économique. Concrètement, on leur donne les clés de la réussite, reposant sur les principes de la permaculture : les liens entre le calendrier de plantation et le cycle lunaire, l'entretien, la lutte contre les petits nuisibles, le paillage... Il y de nombreux avantages à (ré)apprendre à cultiver soi-même : on prend soin de soi et de sa famille en renouant avec la nature, on se fait plaisir, on redécouvre des saveurs, des goûts oubliés. On se détend aussi, on se reconnecte avec le vivant. On partage des savoirs, on rencontre de nouvelles personnes. Vous imaginez qu'il n'y a que les retraités qui sont intéressés! Et bien 95 % des nouveaux jardiniers du projet « Tous jardiniers » sont des actifs et majoritairement des femmes qui viennent avec leurs enfants. Que pensez-vous de cela ? Serait-ce un beau projet à développer à Pouldergat ? Merci de nous donner votre avis. Contact: Jean Dudon, de la commission Bien vivre: jeandudon29@gmail.com.



ravaux de bricolage et de jardinage. Les beaux jours reviennent et favorisent les travaux de bricolage et de jardinage. Pour entretenir le bien vivre ensemble dans nos quartiers, la réglementation en vigueur dans le Finistère indique que : « Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. Horaires autorisés pour effectuer ces travaux : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire s'il s'avère que les travaux considérés sont effectués en dehors des heures et jours autorisés. »

INFOS PRATIQUES - TITOUROÙ PLEUSTREK

hiens: encore et encore... Il n'y a pas 🗸 une semaine sans qu'il nous soit signalé un souci de chien et ce, en différents endroits de la campagne pouldergatoise. Cependant, cette fois ci, une personne a subi une morsure. C'est pourquoi, nous avons décidé de vous rappeler les obligations des propriétaires du plus fidèle ami de l'homme. D'abord la santé : en cas de morsure de chien, nettoyez immédiatement la plaie avec de l'eau et du savon, rincer abondamment et appliquer une solution antiseptique. Ensuite, il est recommandé, voire indispensable, de consulter rapidement un médecin, qui pourra, selon le contexte, orienter la personne mordue vers un centre antirabique.

Faut-il déclarer une morsure ? Effectivement, la victime d'une morsure de chien peut faire une déclaration comme le stipule l'article L211-14-2

du code rural et de la pêche maritime : « tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclarable par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions (vétérinaire, médecin, policier, pompier...) à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal ». Ceci fait, viendra l'application de l'article L. 223-10 du code rural et de la pêche maritime et l'évaluation du chien mordeur : « Tout animal ayant mordu une personne, même s'il n'est pas suspect de rage, est, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis par son propriétaire ou son détenteur, à ses frais, à la surveillance du vétérinaire sanitaire (liste sur le site de la Préfecture). » Cette surveillance doit débuter dans les 24 heures suivant les faits et durera 15 jours. Pendant la période de surveillance, le chien est soumis à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire

habilité. Cette évaluation comportementale a pour but d'éclairer le maire sur la dangerosité d'un chien et s'applique à tous les chiens et non pas uniquement aux chiens classés de 1° et 2° catégories. À la suite de cette évaluation, le maire peut imposer au propriétaire ou au détenteur du chien de suivre une formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude. Si le propriétaire du chien ne se soumet pas à ces obligations, le maire peut ordonner le placement de l'animal en fourrière et, en cas de danger grave et immédiat, faire procéder à son euthanasie (après avis d'un vétérinaire habilité).

Qu'en est-il de la responsabilité du propriétaire ? Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que son animal cause. Le propriétaire du chien et la victime de la morsure peuvent faire une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance habitation qui couvre aussi la responsabilité civile. La victime peut porter plainte. Dans certains cas de figure, la responsabilité pénale du propriétaire peut être engagée.

Et maintenant ? La personne mordue n'a pas porté plainte et se porte bien. Elle nous a demandé d'écrire ces lignes dans le but de protéger tout randonneur et tout animal. Par conséquent, soyez compréhensif et veillez bien sur votre toutou préféré ou attachez le chez vous. À ce propos, un chien peut être sans laisse, à une distance maximale 2de son maître de 100 mètres sous deux conditions : être visible de son maître et bien obéir.

nscriptions à l'école Yves Riou. Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 (de la Toute Petite Section au CM2) sont ouvertes. Merci de prendre contact avec Géraldine Lozachmeur, directrice de l'école, qui vous indiquera les démarches à suivre : ec.0290442Y@ac-rennes.fr (écrire en objet « inscription rentrée - prénom et nom de l'enfant »).

ouvelle boutique SNCF. Depuis le 1er février, la boutique SNCF est gérée par l'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez. Suite au départ du titulaire, les remplaçants, Jessica Coent et Eric Dell'agnola, ont suivi une formation de six semaines à la gare de Quimper pour être titularisés. Aujourd'hui, ils sont opérationnels et vous accueilleront à l'Office de Tourisme du lundi au samedi de 9h à midi et de 14h à 18h. Fermé le jeudi après-midi. Outre les billets de train, vous y trouverez les billets pour différents transports : Tud Bus, les cars Breizh Go, Vedettes de l'Odet, Finist'mer et Penn Ar Bed...Contact : 02 98 92 13 35.

relons asiatiques: début de campagne. Certains y sont habitués et ont déjà posé leurs propres pièges, d'autres moins... À ceux-là nous rappelons que la campagne de destruction des nids de frelons a démarré à la date du 1er avril. Si vous apercevez un nid, vous pouvez appeler la mairie qui fera suivre votre message à la société prestataire de ce service.



Pratanirou / semaine 16 Cimetière / semaine 17 Kervoannou / semaine 18 Kerguesten / semaine 19 Ti an holl / semaine 20 Foennec Veur / semaine 21 Pratanirou.

ÉVÉNEMENTS À VENIR - DARVOUDOÙ DA ZONT

Ces événements sont susceptibles d'être modifiés, reportés ou annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

teliers « Bien vivre sa retraite » en mai / juin. L'association Brain Up organise une conférence le jeudi 20 mai de 14h à 16h à Ti an Holl, salle 1. Elle sera suivie d'ateliers les jeudis 27 mai, 3-10-17-24 juin et 1er juillet, même horaire et même lieu. Inscription obligatoire CLIC Douarnenez : 02 98 11 17 35.

r Redadeg le lundi 24 mai dans le Pays de Douarnenez (Lundi de Pentecôte). La commune a acheté le kilomètre 724. Rendez-vous est donné aux Pouldergatois qui veulent courir avec nous le lundi 24 mai, à 12h20, à Kerharo.



oire aux vêtements le samedi 5 juin de 11h à 17h à Ti an holl. Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, la commune de Pouldergat organise une foire aux vêtements. L'objectif : offrir une seconde vie aux vêtements et réduire notre production de déchets textiles.

Comment ça se passe ?

- 1) On fait le tri dans nos placards pour mettre de côté les vêtements, chaussures, pièces de maroquinerie en bon état dont on n'a plus l'usage ou qui sont trop petits.
- 2) On les dépose dans des sacs jaunes noués à Ti an holl, le mercredi 2, jeudi 3 ou vendredi 4 juin entre 16h et 18h ou le samedi 5 juin avant 9h. Attention, il s'agit d'un don.



- 3) Une équipe de bénévoles pèse les sacs et range les vêtements par taille.
- **4)** Entre 11h et 17h le samedi, faites vos jeux, venez fouiller et récupérer ce qui vous intéresse. Prix libre. Les bénéfices seront attribués à un projet de plantation d'arbres fruitiers sur la commune.
- **5)** L'équipe de bénévoles remballe les pièces qui n'ont pas trouvé preneur, les pèse, et les envoie à Abi29.

Attention, pas de dépôt de sacs le samedi au-delà de 9h. On recherche des bénévoles. Buvettes et crêpes sur place. Contact : <u>janine.lozachmeur@orange.fr</u> / 02 98 74 63 82.

T Sème anniversaire des Glaziked le dimanche 13 juin. Messe en breton à 10h30 à l'église saint Ergat suivi d'un pot de l'amitié dans le jardin de l'église si temps clément. À l'été le bagad présentera une aubade au centre bourg dans le jardin de l'église le samedi 7 août et un repas animé le mercredi 11 août à Ti an holl.

es surprises sonores de l'association An Vrac'h en juin et juillet. Cette association projette de proposer des petits événements au moment de la fête de la musique (19-20 juin) et autour du 14 juillet. Convivialité, petite restauration (si autorisé), concerts et performances à destination d'un public multi-générationnel, mise en valeur du patrimoine bâti et naturel du bourg. En amont, elle envisage d'organiser une résidence d'artistes travaillant avec le média radiophonique, sur un thème défini avec la population. Restitution du travail pendant la période du 14 au 17, soit en 'live', soit par diffusion hertzienne. (projet en cours d'élaboration)

estival Moon fest les samedi 10 et dimanche 11 juillet, à Park ar Person. Festival rock dans une ambiance champêtre organisé par l'association Planète Pesto.

roc et puces de Pouldergatsports le 25 juillet au terrain de foot. D'autres idées à préciser : un tournoi de sixte au mois de juin et un match de gala au mois d'août.

Soirée des Diharzherien le mercredi 4 août à Ti an holl. Repas animé en musique, ouvert à tous et à toutes.

lânerie d'Amzer Gwechall et des Diharzherien le jeudi 12 août. Randonnée en journée, collation retour selon le temps Ti an holl ou Jardin de la mairie.

